

Maison de Retraite Médicalisée

Livret d'Accueil



EHPAD Les Cèdres

7 route de Nassigny
03190 Vallon-en-Sully
Tél. 04 70 06 56 22



Nouveauté

Depuis Septembre 2014, ouverture du self de 7h30 à 9h30.
Libre service *"Petit Déjeuner Continental"*





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de l'ensemble du personnel, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement. Ce choix témoigne avant tout de votre confiance et nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce livret, les informations concernant la résidence ainsi que son fonctionnement.

Ce document a été élaboré conformément au Code de l'action sociale et des familles et à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Plus précisément, son contenu reprend les dispositions de la circulaire n°138 DGAS du 24 mars 2004 relative à la mise en place du livret d'accueil prévu à l'article L. 311-4 du C.A.S.F.

Il a reçu l'avis favorable du Conseil d'Administration et a été adopté en sa séance du 17 avril 2013.

Le personnel reste à votre entière disposition afin de répondre au mieux à votre demande.

Veuillez être assuré(e) de notre dévouement et de notre volonté de rendre votre séjour agréable, serein et sécurisant.

La Direction



I- Présentation de notre établissement

II- Nos engagements

III- Présentation de nos métiers

IV- Les espaces de vies

IV I- Les espaces collectifs

IV II- Les espaces privés

V- Vie sociale et animations

VI- La charte des personnes âgées en institution

VII- Informations pratiques

VIII- Les petits bonheurs des Cèdres

IX- Organigramme

X- Plans des locaux

XI- Nous localiser



I- *P*résentation de notre établissement



Son histoire :

L'Association Résidence « Les Cèdres » s'est construite en 1980 sous la forme d'un foyer logement. En 1995, la structure se médicalise pour devenir progressivement un E.H.P.A.D (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Elle répond à la catégorie des établissements sociaux et médicaux sociaux tels que définis dans la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Implantée en lisière du Parc Municipal, de Vallon en Sully et proche du bourg, dans un climat familial et chaleureux, l'établissement accueille des personnes âgées autonomes, semi-autonomes mais aussi dépendantes atteintes de diverses pathologies liées au vieillissement.

Sa capacité d'accueil est de 71 résidents. L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il répond également aux normes pour l'attribution de l'allocation personnalisée au logement, permettant aux personnes accueillies qui remplissent les critères nécessaires, d'en bénéficier.

Ses projets :

Un projet d'extension est prévu pour les années à venir. L'agrandissement de la Résidence permettra d'offrir aux résidents, à leurs familles ainsi qu'aux différents intervenants des services variés, adaptés et de grande qualité.





II- Nos engagements

Les personnes que nous accueillons sont chaque jour au coeur de nos préoccupations. Nous nous adaptons au rythme quotidien des personnes tout en assurant une prise en soins individualisée de qualité par l'ensemble de nos services : soins, restauration, animation et vie sociale.

La Résidence « Les Cèdres » véhicule des valeurs fortes telles que : le respect, la bienveillance, la bientraitance, la liberté d'aller et venir. Ces engagements permettent d'affirmer un état d'esprit, de développer de nouvelles pratiques grâce à la mixité des profils et d'être un acteur de choix dans la prise en soins.

Les missions de la Résidence aujourd'hui, évoluent dans une complexité et une dimension multidirectionnelle. Elle doit à la fois satisfaire aux exigences de qualité émanant des personnes accueillies et de leurs familles, mais également développer ses aspects sécuritaires, réglementaires et développer sa politique médicale afin d'améliorer de façon constante la prise en soin et répondre aux différentes chartes éthiques qui régissent son secteur d'activité.

L'établissement a signé une convention tripartite avec le Conseil Général et l'Agence Régionale de la Santé pour 5 ans. Plusieurs conventions ont été également signées avec le secteur hospitalier.



III- Présentation de nos métiers



L'établissement compte 45 salariés.

Au niveau administratif : la directrice, une secrétaire administrative, une secrétaire comptable.

Au niveau des services généraux : une équipe de restauration, une responsable animation et vie sociale et un responsable entretien.

La responsable animation et vie sociale : organise les activités de l'établissement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence (atelier couture, atelier d'art, activités socio-culturelles...).

L'équipe médicale est composée :

- d'un médecin coordonnateur,
- d'un(e) infirmier coordinateur,
- d'une psychologue, d'une équipe d'infirmières (IDE),
- d'aides soignantes (AS),
- d'aide médico-psychologique (AMP)

Le médecin coordonnateur : est responsable de la politique médicale de l'établissement et donne les directives au niveau des soins médicaux, de confort ou de bien-être.



Les infirmiers (IDE) : dans le respect de la réglementation, ils effectuent tous les soins prescrits par les médecins et assurent une prise en charge de qualité aux résidents en les accompagnant dans leur vie quotidienne.



Les aides soignantes (AS) et les aides médico-psychologiques : veillent à préserver l'autonomie en réalisant des soins adaptés et accompagnent les résidents en effectuant les soins de bien-être, d'hygiène et de confort (toilettes, aide aux repas, animation).



Les agents de service hôtelier (ASH) :

Ils contribuent à la qualité de prestation hôtelière en participant à l'entretien des locaux afin d'assurer le confort des résidents (entretien des chambres, des espaces collectifs, distribution des repas).



IV- Les espaces de vies



IV 1- Les espaces collectifs

Les espaces collectifs, tels la salle de télévision, de restauration, la terrasse, le jardin..., sont très appréciés par les personnes âgées et leurs proches. Ils leur permettent de se retrouver et de partager de bons moments.



Le résident est notre priorité, nous veillons à ce qu'il vive dans le respect et la dignité auquel il a droit.



IV II- Les espaces privés

La résidence dispose de 71 lits dans des chambres spacieuses et lumineuses. Les chambres côté « parc » offrent une très belle vue panoramique.

L'établissement dispose de chambres individuelles, mais aussi double conformément à la législation en vigueur.

Le mobilier est, fourni par l'établissement, composé généralement :

- d'un lit médicalisé,
- d'une commode réfrigérée,
- d'un bureau,
- d'un fauteuil de repos,
- d'un adaptable.



Chaque chambre est également équipée de placards et d'un système d'appel. Chaque résident a la possibilité de personnaliser son lieu de vie, dans les limites de la surface et de l'accessibilité de la chambre.

Les locaux, tels que le bureau d'accueil, la comptabilité, la cuisine, l'infirmerie, la pharmacie..., sont réservés aux tâches administratives et techniques qui permettent aux salariés de l'établissement de mettre en œuvre les moyens dont elle dispose pour répondre aux besoins de leurs aînés.





**« Les nouvelles approches de l'animation :
Accompagner en Humanitude les personnes âgées,
très âgées et les personnes désorientées » tel est notre
engagement affirmé dans notre projet d'établissement.**



La Résidence « les Cèdres » est avant tout un lieu de vie. Nous organisons et proposons tout au long de l'année des activités adaptées. Un programme est affiché chaque semaine. Les personnes accueillies ont le libre choix d'y participer.



Favoriser la vie sociale est l'enjeu principal de l'animation. Le service animation met en œuvre les moyens de favoriser la rencontre, l'échange, les projets d'accompagnement personnalisés et de groupe afin de permettre à chacun de bâtir et d'affirmer son identité.

Une diversification des activités :

Exemple d'activités proposées :

atelier pâtisserie, revue de presse, atelier d'art, chant chorale, jardinage, gym douce, sorties culturelles, voyage.

Pour les sorties, la résidence possède un véhicule de 9 places.





Le développement du travail en réseau : la résidence a signé une convention avec Anima-Cèdres composé des bénévoles qui interviennent une fois par semaine, généralement le lundi après-midi. Ils sont également invités par la résidence à participer aux journées, repas ou après-midi festifs et ont la possibilité d'accompagner les résidents lors des sorties extérieures.

La pratique d'un culte : selon ses croyances et sa religion, chacun peut pratiquer le culte librement. Des messes sont organisées une fois par mois ainsi qu'à l'occasion des fêtes religieuses.



VI- Charte des personnes âgées en institution



Extrait de la « Charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante » de la Fondation Nationale de Gérontologie.

Les personnes les plus âgées sont entre le passé et l'avenir de notre communauté nationale. Elles lui sont utiles par leur seule présence.

- La famille et les intervenants doivent respecter le plus possible le désir profond de la personne âgée.
- Le lieu de vie de la personne âgée dépendante doit être adapté à ses besoins
- L'institution devient le domicile de la personne âgée. Son confort moral et physique, sa qualité de vie doivent être l'objectif de chaque instant.
- Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.
- Dans une institution, la coopération des familles et celle du voisinage à la qualité de vie de l'établissement doit être encouragée et facilitée. En leur absence, c'est au personnel et aux bénévoles de s'y substituer.
- La personne âgée doit conserver la liberté de parler.
- Toute personne âgée dépendante doit pratiquer la religion de son choix.
- Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.
- Toute activité évite la sensation de dévalorisation et d'inutilité. La participation volontaire à des réalisations les plus diversifiées (artistiques, culturelles, ludiques...) doit être possible selon les aspirations.
- La personne âgée doit garder la maîtrise de ses ressources restant disponibles et de son patrimoine.
- La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit. La prévention inclut toutes les initiatives visant à briser l'isolement et à augmenter la sécurité des personnes âgées à dépendance réduite. Elle passe par une information claire et objective du public.

Lorsqu'il sera admis par tous, que les personnes âgées ont droit au respect absolu, de leur liberté d'adulte et de leur dignité d'être humain, cette charte sera appliquée dans son esprit.



VII- Informations pratiques

Accueil

L'accueil de la résidence est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30.

Le salon de coiffure

Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents. Les coiffeurs viennent sur rendez-vous.

Repas

Les repas sont servis dans la salle de restauration.

- Les petits déjeuners sont servis en chambre à partir de 8h mais le service peut être adapté en fonction de vos habitudes.
- Le repas de midi est servi à 12h.
- La collation de l'après-midi est à partir de 16h.
- Le repas du soir est à 19h.

Vous avez la possibilité de déjeuner avec vos proches, une salle de réception est à votre disposition.



Courrier

Le courrier est distribué quotidiennement. Pour toute correspondance, vous pouvez déposer le courrier affranchi à l'accueil ou dans la boîte aux lettres mise à votre disposition.

Le téléphone

Chaque chambre est équipée d'un accès à une ligne téléphonique. Vous avez la possibilité de bénéficier de l'attribution d'une ligne directe en effectuant la demande auprès d'un opérateur téléphonique de votre choix.

Effets personnels

Chaque résident peut apporter ses effets personnels. Le linge plat est fourni par la résidence.

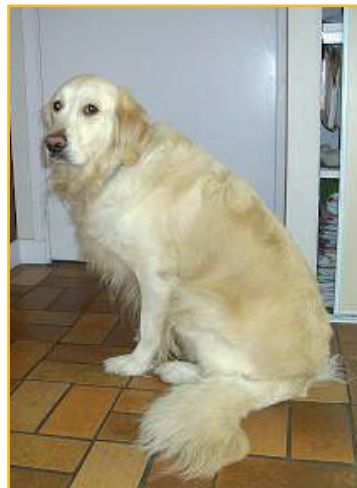


Le linge

L'ensemble du linge des résidents est entretenu par nos soins. Seul le traitement du linge plat (draps, taies d'oreillers et traversins) est assuré par une société sous-traitante.

Animaux

La présence d'animaux dans l'établissement est autorisée. A ce titre, la résidence a reçu par une association un Golden Retriever, répondant au nom d'Effy.



Hygiène

Notre établissement veille particulièrement au respect de l'hygiène. Il est mis à votre disposition des locaux propres et entretenus. Les règles de précaution et de prévention en matière d'hygiène doivent être respectées par tous. Le personnel soignant pourra vous informer des dispositions mises en place pour éviter les risques d'infection ou de contamination.

Tarif

Le tarif journalier est fixé par arrêté du Conseil Général affiché dans l'établissement.

Numéros utiles :

3977 : numéro nationale d'appel contre la maltraitance PAPH

Lutte contre les discriminations

Faire respecter vos droits

7, rue Saint-Florentin
75409 PARIS CEDEX

09 69 39 00 00





VIII- Les petits







IX- Organigramme

Conseil d'Administration : Président

Directrice (1 ETP)

PARTIE SOINS

Médecin
coordonnateur
(0,50 ETP)

Psychologue
(0,50 ETP)

Infirmiers (5 ETP)

Aide soignants
(AS)
—
Aide
médico-psychologue
(AMP)
(16 ETP)

PARTIE HEBERGEMENT

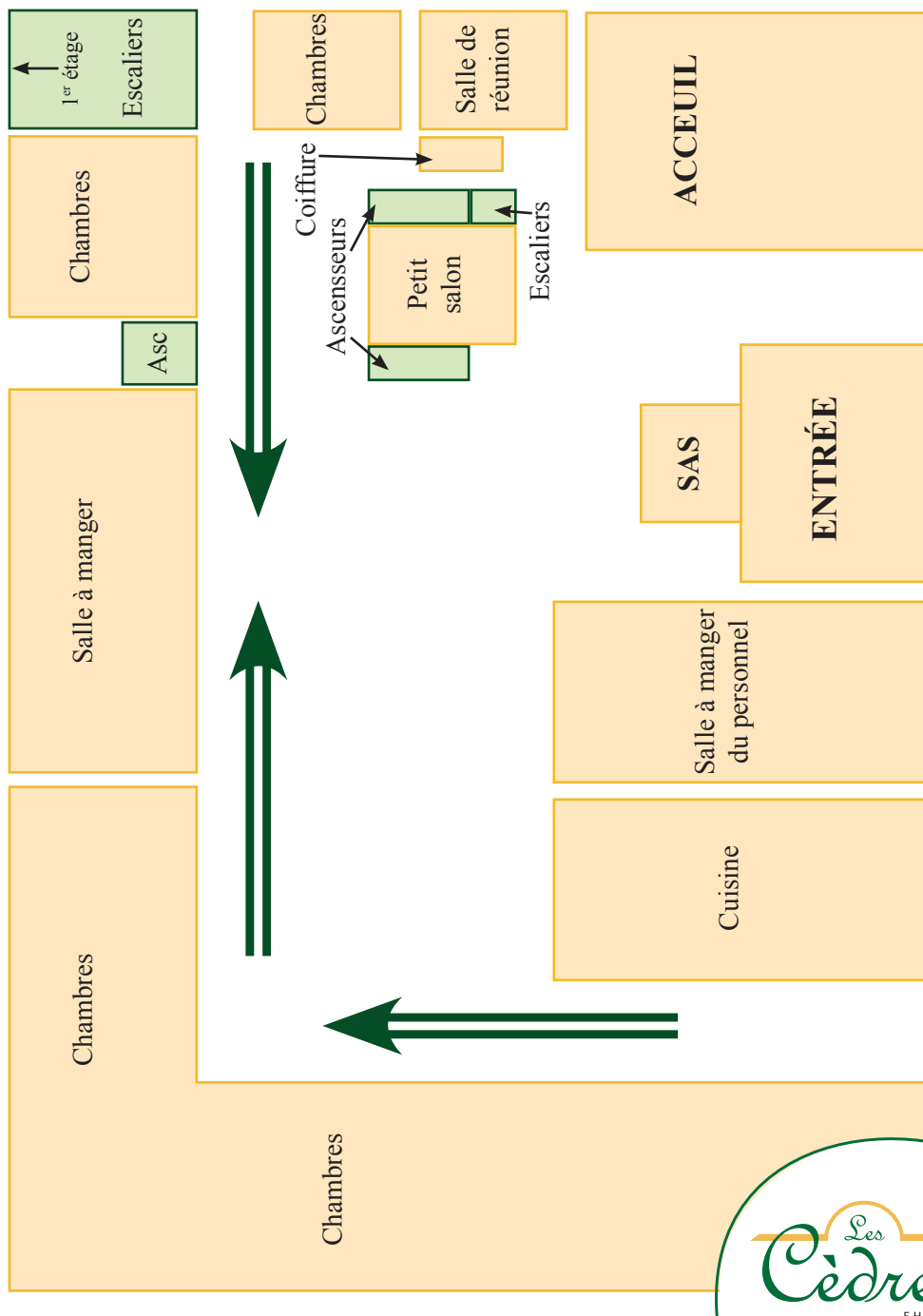
Secrétaires
administratives
(2 ETP)

Responsable
entretien
(1 ETP)

Responsable
Vie sociale
et Animation
(1 ETP)

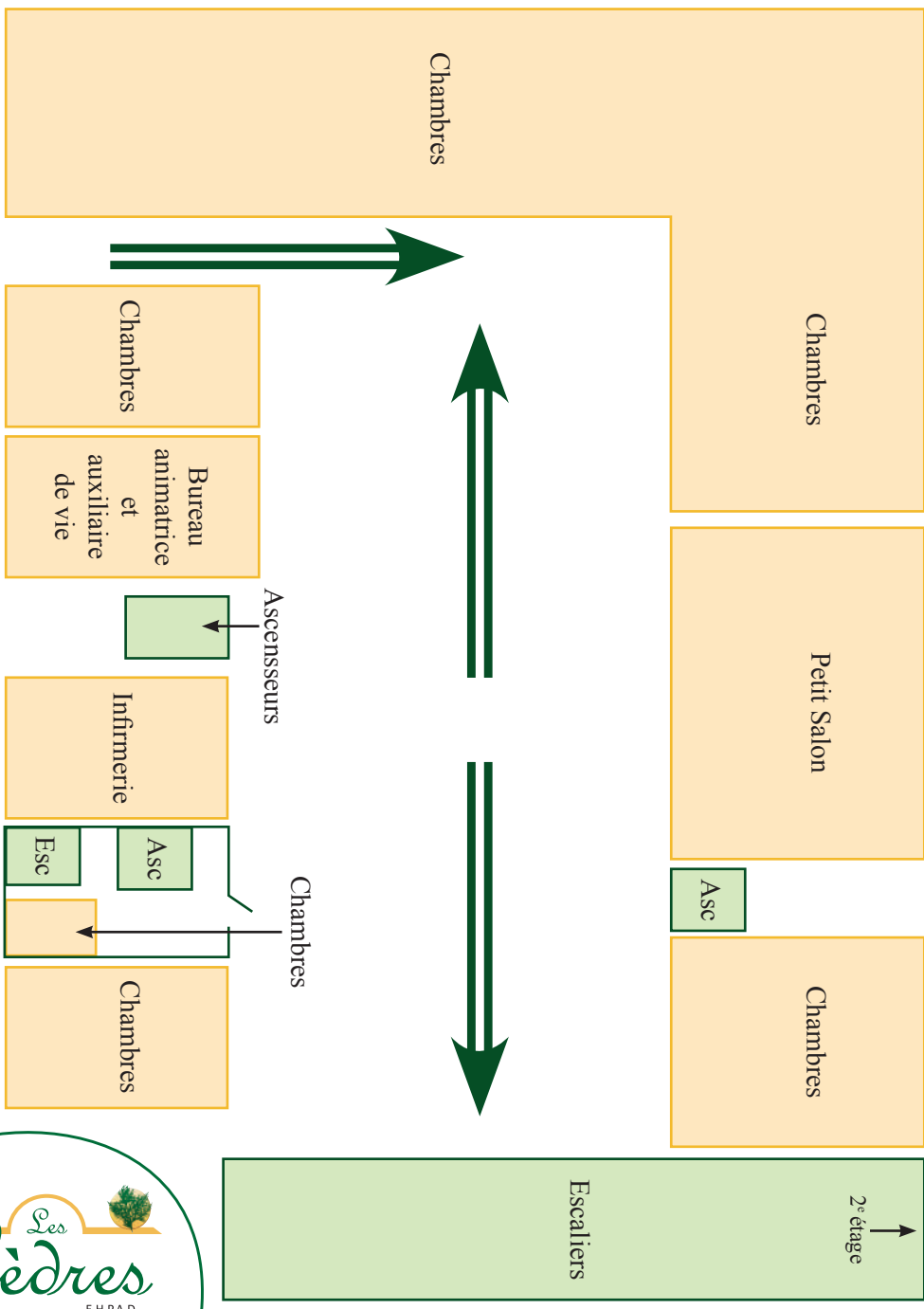
Agents de service Hôtelier
(ASH) (14 ETP)
1 Lingère (1 ETP)
Personnes en cuisine (5 ETP)

X-Plan des locaux : rez de chaussée

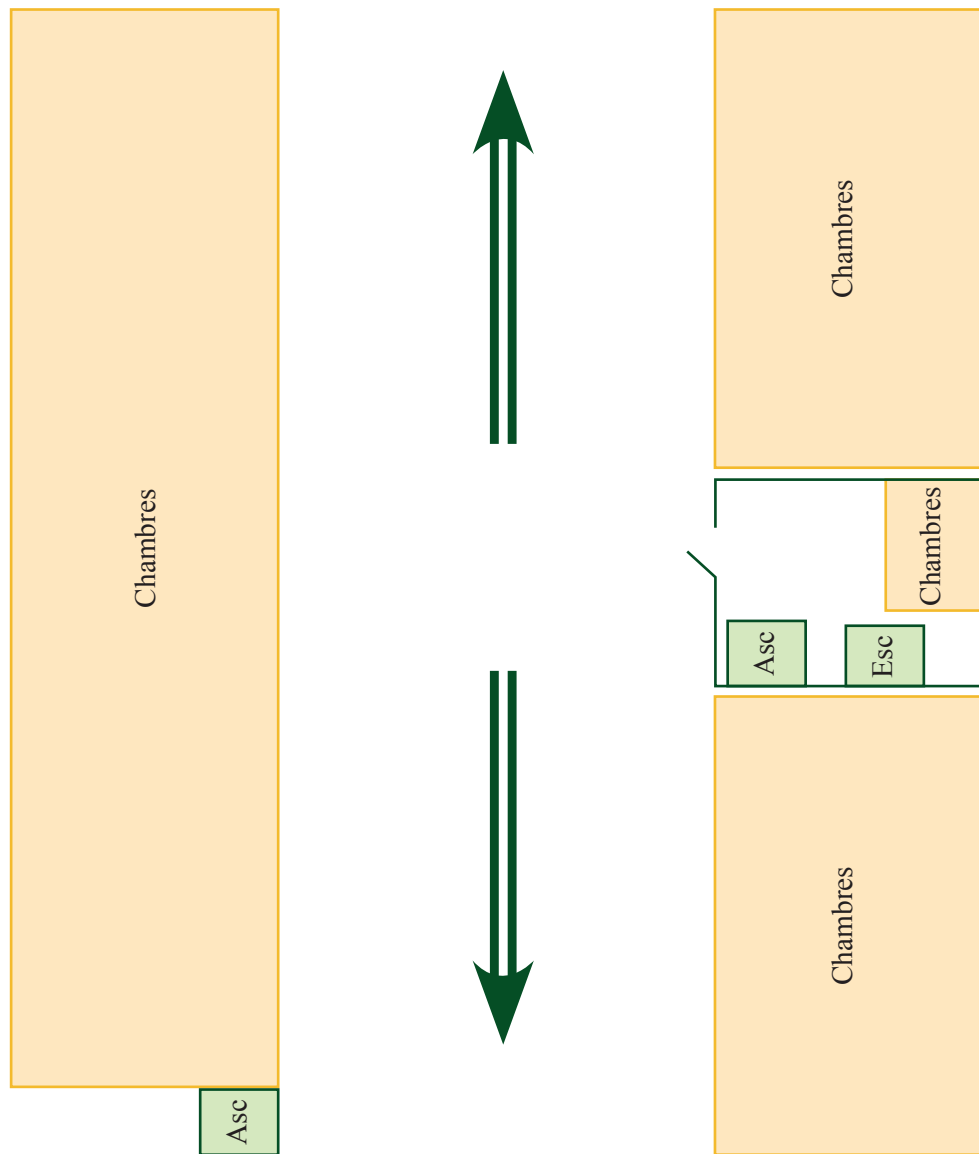




X-Plan des locaux : 1^{er} étage

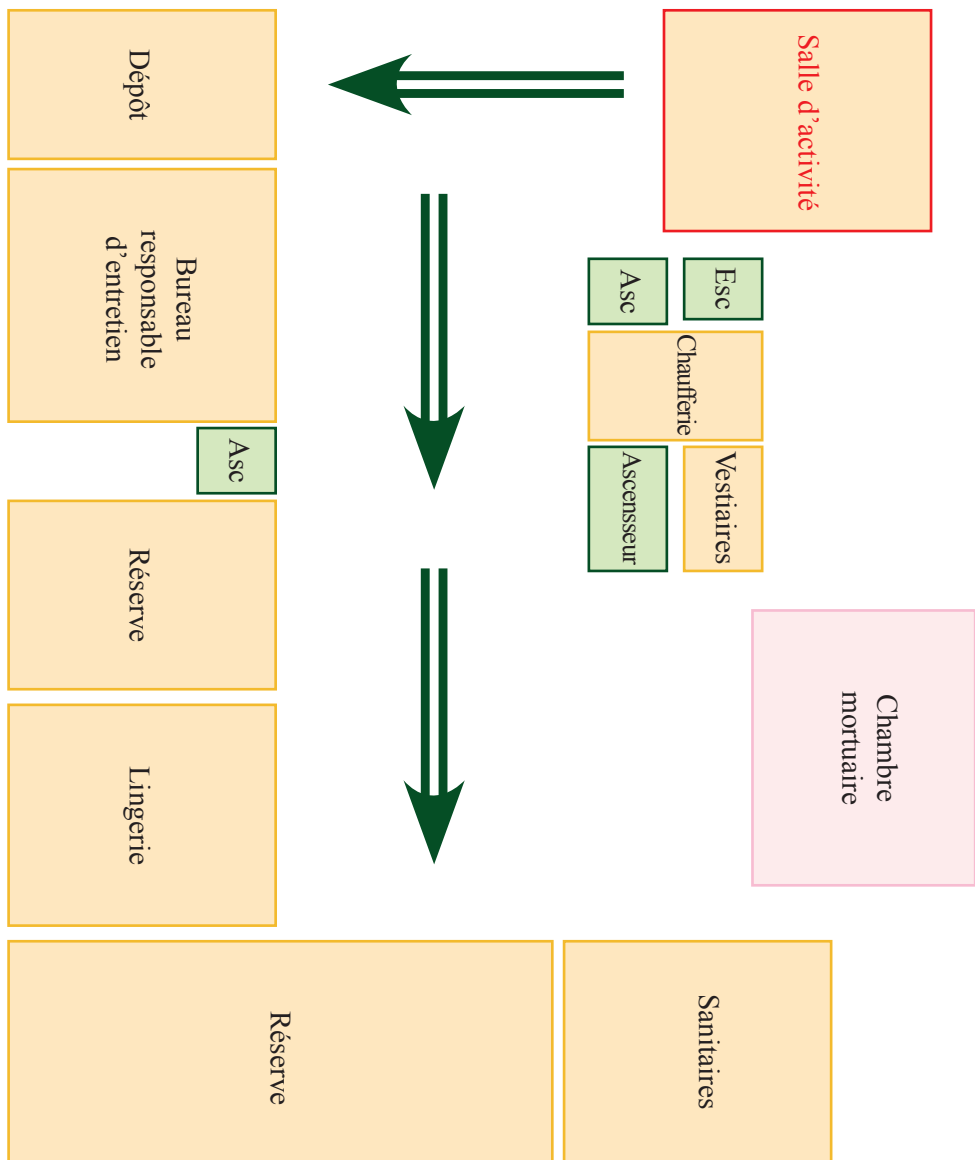


X-Plan des locaux : 2^e étage





X-Plan des locaux : sous-sol

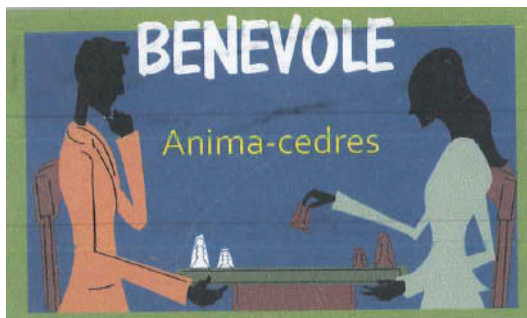




IGM Animation



*L'animation en Humanitude pour les adultes âgés,
très âgés et les personnes désorientées.*



Asshumevie

**Association Humanitude
Evaluations et milieux de vie**

 **AgeVillagepro.com**



XI- Nous localiser

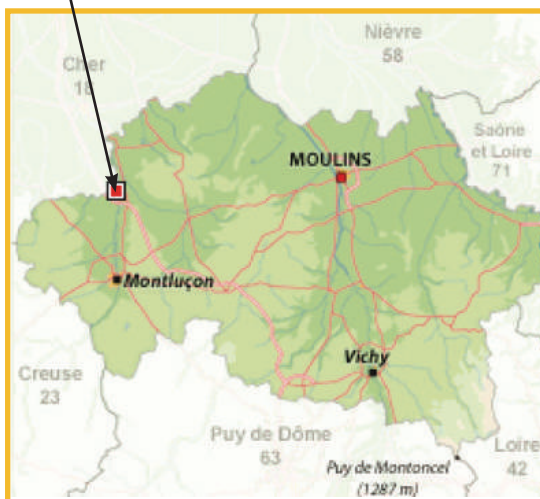


**Accès facile grâce à l'infrastructure routière (A71 à 4 kilomètres)
et ferroviaire (gare au centre du bourg à 5 minutes de la résidence)**

Vous êtes ici



*Bourg de
Vallon en Sully*



7 Route de Nassigny
03190 Vallon en Sully
Tél : 04 70 06 56 22 - Fax : 04 70 06 58 60
ass.resid.lescedres@orange.fr